

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_071 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Thierry DUFOUR

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_071 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif pour l'exercice 2016.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2016	TOTAL 2016
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	36 646,03 €	36 346,03 €
RECETTES	67 077,33 €	68 942,00 €	136 019,33 €
Solde	67 077,33 €	32 295,97 €	99 373,30 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	3 414,98 €	141 475,00 €	144 889,98 €
RECETTES	---	151 533,59 €	151 533,59 €
Solde	-3 414,98 €	10 058,59 €	6 643,61 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 36 346,03 €
 Recettes : 136 019,33 € dont 67 077,33 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 99 373,30 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 144 889,98 € dont 3 414,98 € de déficit reporté
 Recettes : 151 533,59 €
 soit un résultat de clôture de : 6 643,61 €

3- Restes à réaliser 2016 reportés sur l'exercice 2017

Dépenses : 6 500,00 €
 Recettes : 0,00 €
 Solde des restes à réaliser : - 6 500,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	36 646,03 €	136 019,33 €
Investissement	144 889,98 €	151 533,59 €
TOTAL de l'EXERCICE 2016	181 536,01 €	287 552,92 €
Restes à réaliser sur 2016	6 500,00 €	0,00 €
TOTAL	188 036,01 €	287 552,92 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Président, conformément à la loi, quitte la séance.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau en date du 8 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe assainissement non-collectif pour l'exercice 2016 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2016 du budget annexe assainissement non-collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire 2017 des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 6 500,00 €

Recettes : 0,00 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2016 du budget annexe assainissement non-collectif définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE